

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2021

---

RELATIF À LA DIFFÉRENCIATION, LA DÉCENTRALISATION, LA DÉCONCENTRATION  
ET PORTANT DIVERSES MESURES DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE  
LOCALE - (N° 4721)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1328

présenté par

Mme Atger, M. Dombrevail, Mme Pételle, M. Claireaux et Mme Ali

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 84, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.